



Commune
d'Yvonand

Dès le 11 mai 2020 : Assouplissement des mesures de protection contre le Coronavirus

Lors de sa séance du 29 avril, le Conseil fédéral a décidé un nouvel assouplissement des mesures de protection contre le coronavirus. Depuis le lundi 11 mai 2020, les magasins, les restaurants, les marchés, les musées et les bibliothèques peuvent à nouveau accueillir des visiteurs et les écoles primaires et secondaires ont réouvert leurs portes. Les sportifs amateurs et professionnels ont pu également reprendre leurs entraînements et l'offre des transports publics a été massivement augmentée. Ces assouplissements s'accompagnent de plans de protection et il faut bien évidemment continuer de respecter les règles de distance et d'hygiène. Parallèlement à ces réouvertures, les restrictions d'entrée en Suisse se sont également assouplies. Enfin, depuis le 11 mai, les cantons doivent recommencer à tracer la totalité des chaînes de transmission des nouvelles infections.

Nouveau coronavirus : assouplissement des mesures

À partir du 11 mai (2^e étape)

Ouvert ou autorisé



Écoles obligatoires (niveaux
primaire et secondaire I)



Enseignement présentiel jusqu'à cinq
personnes (secondaire II, niveau tertiaire et
autres établissements de formation)



Examens dans les
centres de formation



Magasins et marchés



Agences de voyage



Musées, bibliothèques et
archives (sans salles de lecture)



Sport de masse sans contact
corporel (en groupe de cinq
personnes au maximum,
sans match)



Sports de compétition et
sports dans les ligues
professionnelles
(sans match)



Restaurants pour les groupes de
4 personnes, les parents
pouvant être accompagnés de
leurs enfants



Installations sportives
pour les entraînements



Renforcement de la cadence
horaire des transports publics

Les consignes suivantes demeurent



Garder ses distances



Observer les règles d'hygiène



Télétravail si possible

Depuis le 27 avril (1^{re} étape)

Ouvert ou autorisé

- Magasins de bricolage et de jardinage
- Salons de coiffure et de cosmétique
- Installations en libre-service
- Physiothérapie, massage
- Toutes les interventions effectuées dans tous les établissements de soins

Assouplissements prévus pour le 8 juin (3^e étape)

Ouvert ou autorisé

- Rassemblements de plus de cinq personnes
- Autres écoles et établissements de formation
- Théâtres et cinémas
- Jardins zoologiques et botaniques
- Piscines
- Offices religieux
- Remontées mécaniques

Où se renseigner ?

- Confédération : suivre les informations au niveau fédéral et l'évolution du Coronavirus : www.ofsp-coronavirus.ch
- Canton de Vaud : le site du canton de Vaud répertorie toutes les décisions cantonales. Pour les entreprises qui ont pu réouvrir le 11 mai, une FAQ est également disponible et répond à toutes les questions concernant les mesures de protection à mettre en place : www.vd.ch
- Commune d'Yvonand : www.yvonand.ch ou www.facebook.com/CommuneYvonand

Mot de votre Syndic, Philippe Moser

Durant ces 9 dernières semaines, nous avons subis de plein fouet la crise du Coronavirus, tant par les changements radicaux que cette pandémie a engendré dans nos vies mais également toute la remise en question de notre mode de fonctionnement et de consommation. Le Covid-19, malgré la peur et les tensions qu'il a amené, nous a permis de nous recentrer sur nos familles, sur l'entraide et a démontré à quel point l'être humain a une faculté à s'adapter quand la situation l'exige vraiment.

L'entraide, quel joli mot... vous n'êtes pas sans ignorer que nous avons mis en place courant mars, un plan d'entraide nommé « Yvonand Solidaire » et quelle solidarité ! En quelques jours, une trentaine de bénévoles s'étaient annoncés et la Jeunesse d'Yvonand était déjà sur le terrain pour apporter une aide aux personnes à risques. Je ne peux vous dire à quel point je suis fier de notre village et de ses habitants ! Vous avez démontré que la solidarité était plus que présente à Yvonand et, au nom de la Municipalité, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont apporté une aide durant ces premières semaines de confinement, ainsi que toutes les personnes qui vont continuer à apporter un soutien pendant les semaines à venir.

Car oui malheureusement, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines... Le 11 mai marque le début du renouveau, les commerces ont pu réouvrir leurs portes, les restaurants peuvent à nouveau nous accueillir, mais nous ne devons pas pour autant oublier les mesures de protection que chacun doit appliquer de manière rigoureuse, afin d'éviter que le virus ne refasse des siennes dans quelques temps. Habitantes et habitants d'Yvonand, même si l'appel du printemps est fort, que nous avons envie de nous retrouver pour fêter le début de l'été, de pouvoir reprendre notre vie « normale », nous devons continuer d'agir avec une extrême prudence ! Les risques de contamination sont toujours présents et si nous voulons profiter pleinement de notre été : nous devons tenir bon encore quelques temps et continuer d'appliquer rigoureusement les mesures de protection contre ce virus.

Je vous parlais avant du fait que cette période « Covid-19 » nous a permis de nous recentrer sur nos familles, nos valeurs, mais également de consommer de manière plus locale... En effet, en raison du confinement, de nombreuses personnes ont opté pour les petits commerces, les self-services dans les fermes ou simplement commandé un plat à l'emporter aux restaurants du village. Nous en sommes ravis car ces démarches ont permis de maintenir à flot certaines petites entreprises ! Grâce à vous et à votre dévouement pour la consommation locale, notre village se porte plutôt bien ; mais ce n'est pas parce que les grandes enseignes ont réouvert leurs portes le 11 mai dernier qu'il faut les oublier pour autant... Les petits commerçants ont besoin de vous maintenant et encore plus ces prochaines semaines, alors svp pensez-y avant de vous rendre dans un grand centre commercial, où l'afflux de personnes sera conséquent et où l'attente sera d'autant plus longue !

Pour terminer, je souhaiterai en mon nom et en celui de la Municipalité, remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant ces dernières semaines ! Tous les soirs nous applaudissons le personnel médical mais nous ne devons pas oublier toutes les autres professions qui ont continué de travailler à l'extérieur, dans les magasins, sur les chantiers, au volant de camions de livraison ou en télétravail, avec toute l'organisation que cela implique. Merci à vous tous pour votre dévouement et votre capacité d'adaptation ! Nous sommes fiers de nos citoyens et espérons que ces prochaines semaines continueront dans le calme et le respect des directives en vigueur, comme chacun l'a fait jusqu'à présent.

Philippe Moser
Syndic d'Yvonand

Nouveau coronavirus Actualisé au 29.4.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Si possible, continuer de travailler à la maison.



POUR RAPPEL :



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Rester à la maison en cas de symptômes.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation